

Affaire suivie par Bruno Amat
Chef du bureau
bruno.amat@gard.gouv.fr
BA n°

Alès, le 28 juin 2023

**Compte rendu de la réunion du 21 juin 2023
du comité de suivi et d'information de l'ancien site minier
de Saint Sébastien d'Aigrefeuille.**

Le 21 juin 2023 a été organisée au foyer communal de Saint Sébastien d'Aigrefeuille une réunion du comité de suivi et d'information (CSI) de l'ancien site minier de Saint Sébastien d'Aigrefeuille.

Sous la présidence de M. le Sous-Préfet, participaient à cette réunion les personnes dont les noms figurent dans la liste jointe.

M. le maire de Saint Sébastien d'Aigrefeuille remercie le sous-préfet et les participants pour leur présence, il rappelle l'importance de ce dossier et du projet relatif au parc photovoltaïque.

M. le sous-préfet remercie le maire pour son accueil et les participants pour leur présence ; il indique que la réunion a pour objet de faire un point d'actualité sur le dossier, sur le projet de création du parc photovoltaïque et de répondre aux éventuelles questions diverses.

Il souligne la nécessité de poursuivre les échanges sur ces sujets en toute transparence et rappelle que les objectifs de sécurité pour les personnes et les biens et de santé publique doivent rester prioritaires.

En préambule, M. Albrecht, représentant la FACEN, souhaite rendre hommage à M. Patrick Jaquemin, décédé brutalement, pour son implication et son travail sur le dossier de Saint Sébastien d'Aigrefeuille.

Mme Iliou et M. Chartier, représentants la DREAL, présentent un point d'actualité quant au dépôt de résidus industriels présent sur la commune et aux nouvelles orientations de l'État concernant la future répartition des missions de l'ADEME et du BRGM.

En l'absence de l'ADEME, le document relatif au suivi du dépôt de résidus est également brièvement présenté par Mme Iliou.

Mme Valy, représentant l'AREC Occitanie, et M. Marcennac, représentant la société Enercoop, présentent ensuite les éléments concernant le projet Iota Sol pour la création d'un parc photovoltaïque.

Ces présentations seront mises en ligne sur le site internet de l'État.

M. le sous-préfet remercie les intervenants et souligne la nécessité de prendre en compte les exigences sécuritaires dans le projet de parc photovoltaïque.

M. Marcennac indique que cet objectif sera pris en compte avec des mesures prévues dans le cahier des charges qui sera validé par l'ADEME et les services de l'État avant la transmission aux entreprises consultées pour le chiffrage et la réalisation de l'opération.

Des échanges d'information réguliers avec les élus et la population sont prévus avec, notamment, l'organisation d'une réunion publique.

M. Brunet, membre de l'association l'Aigrefeuille, et M. Albrecht, représentant la FACEN, font part des inquiétudes d'une partie de la population quant au suivi du dépôt de résidus et au projet de parc photovoltaïque.

M. Nayrolles, représentant l'EPTB des Gardons, se félicite des travaux réalisés par l'ADEME ; il indique que l'EPTB reste attentif au suivi du dépôt et à l'avancement du projet de parc photovoltaïque.

Mme Collette, présidente de l'association l'Aigrefeuille, demande si la végétalisation du secteur est toujours envisagée et s'inquiète du déroulement des travaux d'aménagement du parc photovoltaïque, en particulier s'agissant des travaux de terrassement et des envols des poussières.

M. Marcennac précise que la végétalisation est une des options étudiées ; il confirme la prise en compte des objectifs de sécurité lors du déroulement du chantier, la réduction de la surface de futur parc prévue initialement, la limitation des terrassements et le respect des obligations réglementaires et des prescriptions qui seront émises par l'ADEME et les services de l'État.

Mme Balvet, présidente de l'association soleil de plomb, rappelle la constante mobilisation des membres de son association pour soutenir ce projet. Elle confirme sa confiance au porteur de cette opération et reste optimiste quant à son aboutissement malgré les difficultés.

M. le sous-préfet insiste sur la nécessaire information de la population, souligne que les études en cours et le suivi de l'ADEME seront poursuivis. Porté par un opérateur sérieux, avec le soutien attentif et vigilant des services de l'État, le projet de parc photovoltaïque est une vraie opportunité pour le territoire. Il précise aussi que le fonds friche pourrait accompagner ce projet.

M. le maire de Sait Sébastien d'Aigrefeuille confirme le soutien de sa commune pour la réalisation de ce projet tout en intégrant les objectifs de sécurisation qui ont été évoqués. Il rappelle aussi le processus de concertation mené lors de l'élaboration du PLU de sa commune.

Mme Collette précise que son association n'est pas opposée à ce projet.

M. Albrecht évoque les suites réservées aux études sur les imprégnations au plomb, rappelle les interdictions d'usage et les préconisations sanitaires formulées, en regrettant que les habitants ne soient pas mieux accompagnés à ce sujet.

Mme Dampffoffer, représentant l'ARS, confirme que, suite aux études menées, des recommandations individuelles, parfois contraignantes, ont été communiquées aux habitants concernés; l'objectif reste de limiter les expositions au plomb; des dépistages médicaux ont également été proposés aux habitants.

Au travers de l'opération menée pour sécuriser l'école, M. le maire de Saint Sébastien d'Aigrefeuille confirme que le coût des travaux de sécurisation est élevé et qu'il n'existe pas, à ce jour, de financement possible dont pourraient bénéficier les particuliers.

Mme Collette aborde le sujet du permis de construire déposé pour le futur parc photovoltaïque.

M. Marcennac indique qu'un dossier de demande de permis de construire modificatif sera déposé pour intégrer les modifications apportées au projet initial ainsi que les mesures sécuritaires à prévoir.

M. le sous-préfet se félicite de la qualité des débats pendant la réunion. Il rappelle les conclusions du CSI organisé le 21 septembre 2021 en soulignant l'intérêt du projet de parc photovoltaïque pour le territoire et le soutien financier possible de l'État.

Il rappelle toutefois que les exigences de santé publique et de sécurité devront être toutes prises en compte par le porteur du projet, en lien avec l'ADEME et les services de l'État concernés.

Il souhaite que les échanges et la communication avec tous les acteurs concernés soient régulièrement poursuivis.

En l'absence d'autre question, l'ordre du jour étant épuisé, M. le sous-préfet remercie le maire de Saint Sébastien d'Aigrefeuille pour son accueil, les participants, pour leur présence, et lève la séance.

Le sous-préfet,



Jean Rampon

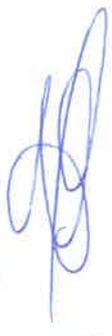
SOUS PREFECTURE D'ALES

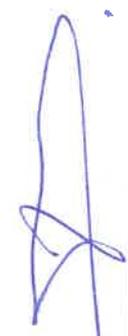
FICHE DE PRESENCE

CSI de Saint Sébastien d'Aigrefeuille
Réunion du 21 juin 2023
Foyer communal

PRESIDENCE : M. le sous-préfet d'Alès



NOM PRENOM	QUALITE	ADRESSE MAIL	SIGNATURE
JACOT Rieury	Faite Energieques	thierryjacot@hitmail.fr	
VALY Emmanuelle	AREC Occitanie	emmanuelle.valy@arec-occitanie.fr	
MARCENAC Guillaume	ENERCOOP LR	guillaume.marcenac@enercoop.org	
Mellon Elsa	Enercoop LR	elsa.mellon@enercoop.org	

NOM PRENOM	QUALITE	ADRESSE MAIL	SIGNATURE
Balvet Jacqueline	Ass. Solitude Plomb	Jalvet.mas@wanadoo.fr	
PERRÉON Jane	Président Accut	dm.perron@yahoofr	
BIAGI Christine	CA Saint Seb	cbiagi30@gmail.com	
RIDEAU Aline	Présidente le Saint Seb	alherideau@hotmail.com	
Garcia Sarah	Luques Nojeurs HUES AGGLO	sarah.garcia@ville-als.fr	
DESARRES ROS FRANCESIS	Ass. A: Sirefeville	Francois.Denardes@FRANCES MAIL.	
BRUNET Eric	Association l'Aigrefeille	bamboo.masdelay@gmail.com	
BRUNET Sébastien	l'Aigrefeille	jaky.brunel@orange.fr	

NOM PRENOM	QUALITE	ADRESSE MAIL	SIGNATURE
COLLETTE Adeline	Palc L'Aigrefeuille	arguefeuille.seantso@orange.fr	
DONNADIEV JEAN.LUL	Bdk ADPVA	boyuc.donnadiev@orange.fr	
ALBERT Ruel	FREN	remi.albert@laposte.net	
NAYROLLES Régis	EPTB Gardons	r.nayrolles@bo-gardons.fr	
Jiouv Sandrine	DESA / UN 30-48	sandrine.jiouv@developpement-durable.gouv.fr	
CHARTIER Phil. pp	DRSA / DM	philippe.chartier@terrapart-dordogne.gouv.fr	
TERRIER Mowipue	Geoderis	mowipue.terrier@geoderis.fr	
DAMPFHOFFER Maelle	ARS - DD30	am-ac-dd30-arsnta-environnement@ars.dordogne.fr	

NOM PRENOM	QUALITE	ADRESSE MAIL	SIGNATURE
Cajuez Christine	Maire St Sebastien		
OUALI Thierry	Adjoint Maire St Sebastien		
MANFACIER GUY	Maire ST-SEBASTIEN-D'AY-JEFAILLE		
VERRIER Z Jack	Maire MIALET		
AMAT Bruno	SPALC chef du BERA		